

Séjours ados été 2018

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole propose des séjours « ados » durant l'été 2018.

Les inscriptions pour :

- Séjour du 16 au 25 juillet 2018 à Murol (Puy-de-Dôme - France) - 24 places
- Séjour du 16 au 25 juillet 2018 à Zadar (Croatie) - 36 places

Les séjours sont ouverts aux collégiens et lycéens mineurs, non-fumeurs et l'usage des téléphones portables est interdit pour des intentions pédagogiques. Jusqu'au 30 mars 2018, la priorité est donnée aux jeunes habitants de l'une des communes périurbaines listées et n'ayant jamais profité d'un séjour à l'étranger. De plus, 20% des places sont disponibles aux jeunes de familles bénéficiant de bons VACAF. Vous trouverez toutes les informations sur le site <http://lespep28.org> ou par téléphone au 02 37 88 14 13.

PROGRAMME "SERVICE JEUNES" ETE 2018

OUVERT PRIORAIREMENT AUX JEUNES DE 12 A 17 ANS DES COMMUNES PERIURBAINES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHARTRES METROPOLE

Séjour à Zadar (CROATIE) du 16 au 25 juillet 2018

Descriptif
La Croatie surprend déjà par sa forme étrange, l'arc que représente le pays s'explique par l'histoire et des enjeux très particuliers qui font la richesse et la diversité de la Croatie d'aujourd'hui. Le pays concilie un long litoral côtier et des plaines continentales. L'héritage romain se lie au mieux avec les villes de Zadar et Split. La région de la Dalmatie regorge d'un patrimoine naturel exceptionnel tel que le parc national de Plitvice. Plusieurs des sites qui seront visités sont classés à l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).
Pour partir à la découverte de cette région, vous serez dans une ambiance de jeunesse, située dans la ville de Zadar, face à une splendide marina. Un guide parlant français accompagnera notre groupe durant les principales visites. Des activités ludiques et sportives ainsi que des balades permettront également de vous détendre ou vous dépenser...

Au programme :
- Découverte des villes de Zadar, Nin et Trogir (UNESCO) - Hébergement en pension complète (auberge de jeunesse)
- Excursion au parc national de Plitvice (UNESCO) - Visite de Split (cathédrale, temple de Jupiter) (UNESCO)
- Activités de détente (plages, promenade...) - Randonnées pédestres
- Veillées variées (soirées en ville, jeux...) - Autres surprises...

• Nos séjours sont non-fumeurs et les téléphones portables sont interdits pour les jeunes, ceci pour des intentions pédagogiques. Nous remercions les jeunes et les familles de respecter ces règles.

Animations pouvant être modifiées en fonction des conditions météorologiques et des impératifs imposés par nos prestataires.

Dates du séjour :
Séjour de 10 jours et 9 nuits du lundi 16 juillet au mercredi 25 juillet 2018

Lieu d'hébergement du séjour :
YOUTH HOSTEL ZADAR, Obala kneza Trpimira 76, 23000 ZADAR (CROATIE)

Organisation :
Chambres de 5 à 6 lits avec salle de bain privative dans une auberge de jeunesse. Pension complète. Groupe de 36 jeunes encadrés par 1 Directeur et 3 animateurs.

Objectifs du séjour
1 - Découvrir la région de la Dalmatie et la vie des Croates.
2 - Vivre en collectivité, avoir un comportement citoyen et respectueux.
3 - Développer la confiance en soi en partant en dehors du contexte familial : favoriser l'autonomie et l'initiative.

Transport
• Un car assurera l'aller et le retour aux aéroports de Paris (Orly à l'aller et Roissy-Charles de Gaulle au retour). Un avion Compagnie Eurojet assurera l'aller et le retour à Split. Sur place, les déplacements se feront avec un car.
• Départ le lundi 16/07 très tôt le matin de Saint-Georges-sur-Eure (Parking devant l'accueil de loisirs)
Retour le mercredi 25/07 en début de soirée à Saint-Georges-sur-Eure (même endroit).

Inscriptions
Solène MAGUET, secrétaire ☎ 02.37.26.74.07 MAIL: ser.jeunesse@chartres-metropole.fr Adresse: 2 rue du Général De Gaulle 28180 Saint-Georges-sur-Eure
Pauline TESSIER, secrétaire ☎ 02.37.88.14.13 MAIL: standard@pep28.asso.fr Adresse: 83 rue de France 28000 Chartres
SITE INTERNET: <http://lespep28.org>

PROGRAMME "SERVICE JEUNES" ETE 2018

OUVERT PRIORAIREMENT AUX JEUNES DE 12 A 17 ANS DES COMMUNES PERIURBAINES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHARTRES METROPOLE

Séjour à Murol (PUY DE DÔME - 63) du 16 au 25 juillet 2017

Séjour culturel, sportif et de détente

Descriptif
La commune de Murol, située au cœur du Parc des Volcans d'Auvergne, fait partie du canton du Sancy. Renommée depuis le début du XXème siècle, Murol est une station classée de tourisme aux nombreux attraits. Un château est sur l'éperon rocheux qui domine le village médiéval. Murol, ce n'est pas uniquement l'histoire, c'est aussi le lac Chambon et une ambiance balnéaire l'été, avec ses plages, ses activités nautiques ou ses boutiques. Pour mieux découvrir la région, vous allez visiter le village pittoresque Saint-Nectaire, parmi les villages préférés des Français, tant pour son fromage fondant que pour la beauté du site. Cette région regorge d'un patrimoine exceptionnel à travers ses volcans, ses grottes, ses châteaux et sans oublier son lac, aménagé de ses deux plages.
Pour partir à la découverte de cette région, vous serez dans un hébergement à Murol idéalement proche du lac, face au château et à proximité des principaux centres d'intérêts.
Un chauffeur de car sera à votre disposition durant la totalité du séjour. Des activités ludiques et sportives permettront également de vous détendre ou vous dépenser...

Au programme :
- Journée à Valsania (parc d'attractions au cœur des volcans) - Journée à la base aquatique à Super-Beuse
- Découverte du château de Murol - Journée au Puy de Dôme (panoramique des Dômes)
- Sortie au village atypique Saint-Nectaire (fromagerie, grotte...) - Balades au Lac Chambon
- Veillées différentes - Lacs d'été au Mont Evens et autres surprises...

• Nos séjours sont non-fumeurs et les téléphones portables sont interdits pour les jeunes, ceci pour des intentions pédagogiques. Nous remercions les jeunes et les familles de respecter ces règles.

Animations pouvant être modifiées en fonction des conditions météorologiques et des impératifs imposés par nos prestataires.

Dates du séjour :
Séjour de 10 jours et 9 nuits du lundi 16 juillet au mercredi 25 juillet 2018

Lieu d'hébergement du séjour :
Village Vacances AZUREVA MUROL - Route de Jassat 63790 MUROL

Organisation :
La moitié d'un bâtiment est réservé pour notre groupe avec des chambres de 2 personnes avec terrasse ou balcon pour la plupart. Groupe de 24 jeunes encadrés par 1 Directeur et 2 animateurs/trices.

Objectifs du séjour
1 - Découvrir le département du Puy de Dôme
2 - Vivre en collectivité, avoir un comportement citoyen et respectueux.
3 - Développer la confiance en soi en partant en dehors du contexte familial : favoriser l'autonomie, la prise de décision, l'initiative.

Transport
• Un car + chauffeur seront mis à disposition durant la totalité du séjour aller/retour et les excursions sur place.
• Départ le lundi 16/07 en matinée de Saint-Georges-sur-Eure (Parking devant l'accueil de loisirs)
Retour le mercredi 25/07 dans l'après-midi à Saint-Georges-sur-Eure (même endroit).

Inscriptions
Solène MAGUET, secrétaire ☎ 02.37.26.74.07 MAIL: ser.jeunesse@chartres-metropole.fr Adresse: 2 rue du Général De Gaulle 28180 Saint-Georges-sur-Eure
Pauline TESSIER, secrétaire ☎ 02.37.88.14.13 MAIL: standard@pep28.asso.fr Adresse: 83 rue de France 28000 Chartres
SITE INTERNET: <http://lespep28.org>

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.

Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

Site internet : www.denonville.fr

Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission

L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission communication
N° 58 de janvier 2018



Le mot du Maire

C'est le printemps ! Et avec son arrivée, nous espérons que le mauvais temps est loin derrière nous. Nous allons bientôt profiter de nos jardins, du soleil et des repas en famille ou avec des amis autour du barbecue.

C'est aussi la saison de la préparation du budget pour l'année. Et quel exercice périlleux que l'élaboration d'un budget communal où beaucoup d'indicateurs financiers sont au rouge (dotations en baisse et incertitudes liées à la suppression de la taxe d'habitation). Nous faisons néanmoins notre possible pour poursuivre des investissements raisonnés mais indispensables à la commune (tels les travaux de la future salle polyvalente). Nous vous donnerons plus d'informations à l'issue du conseil municipal du 6 avril au cours duquel sera voté ce budget.

Si notre village est calme, il n'en demeure pas moins que des éléments extérieurs puissent perturber notre tranquillité. Une voiture a été volée après que les clefs aient été dérobées chez les habitants et la vitre d'un autre véhicule a été brisée pour voler des objets et une roue. Aussi, je vous demande d'être attentifs et de ne pas hésiter à alerter la gendarmerie si besoin.

Mais gardons le sourire. La belle saison arrive et je vous souhaite de bonnes fêtes de Pâques ainsi que de bonnes vacances.

Bien à vous

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers





La rubrique du Père Fouettard

Rien de particulier à signaler en ce qui concerne les incivilités. Quel plaisir ! Merci à toutes et à tous.

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2018

Les inscriptions des nouveaux élèves (enfants de 3 ans révolus ou nouveaux arrivants) se feront en Mairie de Denonville du 14 au 28 mai.

Pour les inscriptions en première année de maternelle, il faut vous munir des documents suivants :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- Un justificatif de domicile,
- Un document attestant que l'enfant possède les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique)

Des portes ouvertes se tiendront à l'école le samedi 9 juin de 10h à 12h.

Travaux Denonville/Adonville

Les travaux de la dernière tranche de réfection des canalisations d'eau sont pratiquement terminés. Il reste les finitions (réfection chaussée, traçages..) qui se feront lorsque le temps sera clément.

Recensement

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la JAPD. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie.

OPAH, qu'est-ce donc ?

Il s'agit d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Chartres Métropole accompagne les propriétaires dans l'amélioration de la qualité de leurs logements. Il s'agit d'une action concertée entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Chartres Métropole, mise en place pour la période 2016-2021. Grâce à cette opération, des aides financières peuvent être accordées sous forme de subventions aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement.

Chartres Métropole a missionné l'équipe de SOLIHA pour assister gratuitement les particuliers tout au long de leur projet. Vous pouvez les contacter au 02 37 20 08 58.

Gymnastique

Pour celles et ceux qui ne seraient pas informés, il existe un club de gymnastique à Denonville. Deux fois par semaine, à 20h30, vous pouvez pratiquer en salle ou en extérieur. Votre contact est Muriel au 06 03 89 18 51.



Le langage du jeune enfant

Le jardin des parents est le nom du réseau des structures petite enfance du canton d'Auneau. Associé à la CAF et en collaboration avec les PEP 28, il propose aux familles une offre d'information (conférence, atelier, forum) dispensée par des professionnels sur des thèmes en lien avec la petite enfance. La prochaine conférence/échanges aura lieu le vendredi 6 avril à 20h00 dans les locaux du RAM/Espace jeunes, 6 allée de la communauté à Auneau-Bleury-Saint – Symphorien. Le thème est « Le langage du jeune enfant », acquisition et impact sur la parole.

Vide greniers Aunay sous Auneau

Comme chaque année, l'association pour le jumelage Güglingen/Beauce Alneloise organise son vide greniers. Il se tiendra le 15 avril à Aunay sous Auneau, sur les parkings du foyer municipal et Etang de pêche.

Si vous souhaitez réserver un stand, vous pouvez contacter Mme Lambert au 0237318041. La réservation s'effectue par 4 mètres linéaires au prix de 5€ les 4 mètres.

Programme 2018 du CFL

Voici les prévisions de festivités organisées par le CFL de Denonville en 2018 :



- Soirée bretonne le samedi 24 mars
- Pâques le samedi 07 avril
- Concours de Pêche en avril 2018 (date à préciser)
- Feu de la Saint Jean le dimanche 17 juin
- Rallye vélo le dimanche 01 juillet
- Feu d'artifice le 13/07 ou le 15/08.... À déterminer
- Soirée feu de camp en août (date à préciser)
- Vide grenier en septembre (date à préciser)
- Sortie moto en septembre (date à préciser)
- Et suivant l'évolution des travaux de la salle, un loto, le beaujolais nouveau et un goûter de Noël.

Pensez à noter tout cela dans vos agendas !

Saisonniers pour la piscine

Comme tous les ans, la piscine de Denonville ouvrira ses portes pour les deux mois de plein été. Nous recherchons donc **deux saisonniers pour assister le maître nageur**, âgés de plus de 18 ans pour les mois de juillet et août.

Merci de vous adresser à la Mairie pour déposer vos candidatures au plus tard le lundi 30 avril. Un entretien suivra. Un tirage au sort sera effectué parmi les candidats (s'ils sont plus de 2) et priorité sera donnée à ceux qui n'ont jamais travaillé pour la commune.

Réforme de la taxe d'habitation

La réforme de la taxe d'habitation entrera en vigueur à l'automne 2018. Elle devrait bénéficier à 80% des foyers qui verront cette taxe supprimée en trois ans. Un simulateur est mis en ligne sur le site impôts.gouv.fr afin que chacun puisse projeter sa situation.

Distributeur de baguettes

Le prestataire qui alimentait le distributeur de baguettes a brutalement interrompu son activité, sans le moindre préavis. La société propriétaire de la machine l'a donc retirée.

Néanmoins, l'absence de pain aura été de courte durée. Le nouveau distributeur de baguettes est mis en place depuis le vendredi 9 mars. Vous pouvez donc acheter des baguettes Tradition, réalisées par des boulangers. Ce nouveau distributeur permet un paiement en espèces et par carte bancaire.

Mise en sécurité des routes

Après diverses réunions préparatoires, nous avons obtenu que la rue des Vignes d'Aillans soit mise en sécurité. Les travaux seront réalisés à l'automne 2018. Les trottoirs de cette rue seront également refaits.

D'autre part, la rue de la tour Malborough sera également mise en sécurité en 2019, en accord avec le conseil départemental. Une partie des réseaux « secs » (téléphone, électricité) pourrait être enfouis lors de ces travaux avec l'aide de Chartres Métropole.

Nous savons que vous trouvez cela un peu long mais ce n'est pas simple d'obtenir l'accord de tous les intervenants et surtout les financements.

« Tout vient à point à qui sait attendre » ☺

Extension du columbarium

Les travaux d'extension du columbarium sont maintenant terminés. Le cimetière dispose maintenant de caverne.

Le caverne désigne un petit caveau situé dans un cimetière et destiné à accueillir et conserver une ou plusieurs urnes funéraires

Faux enquêteurs INSEE

Faites attention. L'INSEE signale que de faux enquêteurs se présente à votre porte en leur nom. Pour rappel, l'INSEE signale toujours par courrier sa venue et l'enquêteur est muni d'une carte tricolore officielle avec sa photo. Si les deux conditions ne sont pas réunies, ne laissez pas entrer la personne et prévenez la gendarmerie.